



# S'WASCHPEL BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Avril 2022 N° 36

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

# 2022

10 & 24 AVRIL 2022

## AUX URNES CITOYENS !

LE PORT DU MASQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE MAIS RECOMMANDÉ AINSI QUE  
L'UTILISATION D'UN STYLO PERSONNEL POUR LES ÉMARGEMENTS.

**N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE D'IDENTITÉ  
AINSI QUE VOTRE CARTE D'ÉLECTEUR**

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

	OBERBRONN	OBERBRONN-SUD	OBERBRONN-NORD
<b>Bac ordures ménagères</b>	Lundi 04 avril 2022 Lundi 11 avril <b>Mardi 19 avril</b> Lundi 25 avril Lundi 02 mai	Lundi 04 avril 2022 Lundi 11 avril <b>Mardi 19 avril</b> Lundi 25 avril Lundi 02 mai	Mardi 05 avril 2022 Mardi 12 avril <b>Mercredi 20 avril</b> Mardi 26 avril Mardi 03 mai
<b>Collecte sélective</b>	Jeudi 07 avril 2022 <b>Vendredi 22 avril</b> Jeudi 05 mai	Jeudi 07 avril 2022 <b>Vendredi 22 avril</b> Jeudi 05 mai	Vendredi 01 avril 2022 <b>Samedi 16 avril</b> Vendredi 29 avril Vendredi 13 mai

INFORMATIONS MUNICIPALES

[www.oberbronn.fr](http://www.oberbronn.fr)

## Principales décisions du Conseil municipal réuni le 11 mars 2022

L'ordre du jour du Conseil municipal du 11 mars dernier était essentiellement consacré à des points d'ordre budgétaire :

- Approbation des comptes de gestion 2021 dressés par le Trésorier de la commune et dont les résultats sont en tout point identiques aux résultats des comptes administratifs présentés par la commune

- Approbation des comptes administratifs 2021 se résumant comme suit :

- Budget principal

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	: 1 735 137,65 €	Recettes	: 316 343,28 €
Dépenses	: 1 087 447,85 €	Dépenses	: 372 419,09 €
Excédent	: 647 689,80 €	Déficit	: 56 075,81 €

- Budget Eau

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	: 228 263,23 €	Recettes	: 240 821,71 €
Dépenses	: 192 109,06 €	Dépenses	: 91 187,93 €
Excédent	: 36 154,17 €	Excédent	: 149 633,78 €

- Budget Assainissement

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	: 229 715,70 €	Recettes	: 128 801,25 €
Dépenses	: 126 577,97 €	Dépenses	: 11 478,88 €
Excédent	: 103 137,73 €	Excédent	: 117 322,37 €

- Affectation des résultats 2021

Vu les résultats 2021 constatés au niveau des budgets respectifs, le conseil décide de procéder aux affectations suivantes :

- Budget principal

Affectation en réserves – Investissement	:	430 000,00 €
Report en section de fonctionnement 2022	:	217 689,80 €

- Budget Eau

Report en section de fonctionnement 2022	:	36 154,17 €
--	---	-------------

- Budget Assainissement

Report en section de fonctionnement 2022	:	103 137,73 €
--	---	--------------

Le Conseil a également approuvé une convention à passer avec la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains au titre de la refacturation de masques réutilisables. Montant de la dépense : 2 194,40 €

Au titre des affaires de personnel, le Conseil a validé :

- Le recrutement de personnel saisonnier : 4 postes à raison de 2 postes pour le mois de juillet et deux postes pour le mois d'août

- Quelques modifications concernant le régime indemnitaire versé aux agents communaux concernant notamment les modalités de versement en cas d'absence ainsi que le relèvement des montants maximums susceptibles d'être attribués

Sous le chapitre « Développement urbain », le Conseil a attribué les travaux suivants :

- Electrification de la station de minéralisation au réservoir du Daumen à l'entreprise STRELEC pour un montant de 21 606 € TTC
- Réfection du Chemin des Pierres à l'entreprise HERRMANN pour un montant de 23 179,20 € TTC

Ont également été approuvées :

- Une motion en faveur de la prise en compte des deux jours fériés supplémentaires prévus par le Droit local Alsacien-Mosellan dans le calcul de la durée annuelle de travail des agents de la commune
- La Fusion des Consistoires de Strasbourg, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Bischwiller de l'Eglise Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL)

## ETAT-CIVIL : MARS 2022

### Décès :

- 09/02 Madame Suzanne ACKER âgée de 87 ans  
domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie - 2, rue Principale
- 17/02 Monsieur Claude KECH âgé de 76 ans  
domicilié 24B, rue des Fontaines



## LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS D'AVRIL (80 ANS ET PLUS)

- 01/04 84 ans Madame Irène BERNHARD  
domiciliée à l'Ehpad Mère Alphonse Marie - 2, rue Principale
- 03/04 87 ans Madame Marie BUND  
domiciliée 12, rue de Gumbrechtshoffen
- 06/04 81 ans Madame Marie-Rose MAURER  
domiciliée 17, cité Eichelbach
- 07/04 89 ans Madame Albertine LEMBERGER  
domiciliée à l'Ehpad Mère Alphonse Marie - 2, rue Principale





19/04	82 ans	Monsieur René MAURER domicilié 17, cité Eichelbach
19/04	91 ans	Madame Marie-Louise STOCK domiciliée à l'Ehpad Mère Alphonse Marie - 2, rue Principale
23/04	85 ans	Mme Mariette KRAUTH domiciliée à l'Ehpad Mère Alphonse Marie - 2, rue Principale
26/04	87 ans	Monsieur Jean-Claude ENTZ domicilié 41, rue Principale
29/04	83 ans	Mme Jacqueline RAICHLE domiciliée 5, rue du Noyer



Paroisse Protestante d'Oberbronn - Zinswiller

### Fridaakrantz

Voici les prochaines dates du Fridaakrantz.

Vendredi 1er avril

Vendredi 6 mai

Vendredi 3 juin

Les rencontres ont lieu tous les premiers vendredis du mois de 14h à 16h au presbytère à Oberbronn, en face de l'église protestante. Elles permettent de partager une après-midi conviviale avec d'autres personnes. Si les conditions sanitaires le permettent, le café et les gâteaux seront de retour.

Après l'exposé d'une courte thématique, il y a toujours un espace pour partager son point de vue avec bienveillance, mais aussi son senti et son vécu.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter Jacqueline Mahler au 07 71 73 02 28 ou Jérôme Bauer, pasteur, au 07 82 44 93 32 et par mail: [jerome.bauer@uepal.fr](mailto:jerome.bauer@uepal.fr)

**Soyez les bienvenus**

Le 1<sup>er</sup> mars 2022 était un jour de joie à l'école d'Oberbronn. En effet, nous avons fêté **CARNAVAL** ! Au programme : danses et chorégraphies rythmiques avec toutes les classes de l'école de la petite section au CM2. Puis nous avons dégusté un bon beignet offert par la Municipalité ! Quel moment de plaisir partagé et convivial !



# PRÉ-INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

À partir du **Vendredi 25 Mars 2022**,  
les demandes de pré-inscriptions pour  
l'année 2022-2023 pourront être  
effectuées en ligne sur le site  
**[www.ccpaysniederbronn.fr](http://www.ccpaysniederbronn.fr)**

La demande de pré-inscription devra  
impérativement être effectuée  
**avant le Mardi 26 avril 2022.**

Si vous n'avez pas accès à Internet, un formulaire pourra être  
retiré au sein des structures d'accueil.

**Ouverture de deux nouveaux sites  
d'accueil :**

**- Mietesheim**

(maternelles de Mertzwiller - Mietesheim -  
Uttenhoffen)

**- Reichshoffen DE LEUSSE**

Flashez le QR code ou rendez-vous sur :

**[www.ccpaysniederbronn.fr](http://www.ccpaysniederbronn.fr)**

 Pays de  
Niederbronn-  
les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# ATELIERS NUMÉRIQUES AVRIL 2022

UNIQUEMENT SUR  
INSCRIPTION  
JUSQU'À 8 PERSONNES

ATELIER COLLECTIF  
GRATUIT



OBERBRONN :  
PAS DE PERMANENCE  
LE 18 AVRIL (PÂQUES)

## DÉCOUVERTE D'UN ORDINATEUR

LE 5 AVRIL DE 14H À 16H

Lieu : Mairie de Dambach

LE 12 AVRIL DE 14H À 16H

Lieu : Mairie de Offwiller

LE 19 AVRIL DE 14H À 16H

Lieu : Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains

## NAVIGUER SUR INTERNET ET DÉCOUVRIR LES SITES DE L'ADMINISTRATION

LE 21 AVRIL DE 9H30 À 11H30

Lieu : Mairie de Offwiller

LE 26 AVRIL DE 14H À 16H

Lieu : Mairie de Dambach

LE 28 AVRIL DE 9H30 À 11H30

Lieu : Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains

Pensez à emmener vos appareils  
lors des différents ateliers (si  
vous en possédez)

## DÉCOUVERTE DU SITE DES IMPÔTS

LE 7 AVRIL DE 9H30 À 11H30

Lieu : Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains

LE 14 AVRIL DE 14H À 16H

Lieu : Espace Grappelli à Mertzwiller

LE 19 AVRIL DE 9H30 À 11H30

Lieu : Mairie de Dambach



Pour plus d'informations : [www.ccpaysniederbronn.fr](http://www.ccpaysniederbronn.fr)



Pays de  
Niederbronn-  
les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services

**Contact :**

06 72 29 39 23

[nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr](mailto:nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr)

# Entente Musicale Oberbronn-Zinswiller

## Concert de printemps

**SAMEDI 30 AVRIL 2022 - 20H30**

SALLE DES FÊTES DE ZINSWILLER

*Entrée : 7€ - Gratuite pour les 14 ans et moins*

Réservations :

Par mail : [billetterie.emoz@gmail.com](mailto:billetterie.emoz@gmail.com)

Par tél. ou sms : 06.33.84.34.02

ou 03.88.09.72.80



**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

*Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique*

# 2<sup>ème</sup> Vide-Greniers



en Oberbronn  
Culture et Patrimoine



**Dimanche**

**15 mai**

**2022**

**OBERBRONN**

**Place du Couvent**

**10€ l'emplacement de 5 m**

**Paiement à l'inscription  
Véhicule autorisé sur l'emplacement**

**Buvette et restauration sur place  
Gâteaux et café au profit de l'école d'Oberbronn**

**Renseignements et inscriptions**

**06 88 58 68 17**

**[en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com](mailto:en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com)**

**<https://www.facebook.com/enOberbronn/>**

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique  
EOCP – 28 rue de Zinswiller 67110 OBERBRONN

**[www.oberbronn.fr](http://www.oberbronn.fr)**



*En Oberbronn Culture et Patrimoine*

28 Rue de Zinswiller 67110 OBERBRONN

06.33.00.99.41

[en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com](mailto:en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com)

## REGLEMENT VIDE GRENIERS

- \* Le vide grenier est ouvert en priorité aux particuliers, à condition de renvoyer le coupon réponse totalement rempli et accompagné de son règlement ainsi que d'une copie d'une pièce d'identité. PLACES LIMITEES.
- \* L'exposant doit apporter lui-même sa table, ses chaises, tonnelle etc.
- \* Les stands de boissons et de restauration sont exclus car réservés aux organisateurs.
- \* La vente d'armes blanche ou à percussion est strictement interdite ainsi que Militaria.
- \* L'introduction de substance nocives et (ou) explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- \* Toute utilisation ou démonstration de mécanismes dangereux et toute manifestation bruyante sont interdites.
- \* Les animaux doivent être tenus en laisse.
- \* L'Association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, de détérioration ou d'accident pouvant survenir aux stands ou aux biens des exposants dans le périmètre de la manifestation,
- \* Le prix d'un emplacement de 5m est de 10 €.
- \* Mise en place de exposants de 06h00 à 08h00,
- \* Le numéro de votre emplacement vous sera indiqué le jour de la manifestation,
- \* Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de non occupation de l'emplacement.
- \* Les emplacements non occupés à 08h00 seront redistribués.
- \* Chaque exposant est prié de rendre son emplacement dans un état correct au plus tard pour 18h00 sous peine de se voir refuser l'accès les années suivantes.
- \* La vente d'animaux vivants ou empaillés est strictement interdite.
- \* L'Association se donne le droit de refuser la participation à des exposants.
- \* Les articles proposés n'auront pas été achetés dans le but de leurs reventes,
- \* La participation au vide greniers revêt d'un caractère exceptionnel.
- \* En cas d'exercice d'un travail clandestin, vous risquez une amende, dans certain cas une peine de prison ainsi que l'examen de votre situation fiscale.
- \* En cas de non-respect de ce règlement déposé à l'Association organisatrice sera seul juge, et peut même procéder à l'exclusion.
- \* En cas d'annulation de la manifestation par l'association organisatrice, les chèques de réservation seront annulés et non encaissés.



*En Oberbronn Culture et Patrimoine*

28 Rue de Zinswiller 67110 OBERBRONN

06.33.00.99.41 [en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com](mailto:en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com)

## **BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE GRENIERS - 15 MAI 2022**

A retourner à Armelle Mauler, 27 rue Wester 67110 OBERBRONN

Je soussigné(e) Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Mail : .....@.....

N° carte d'identité (obligatoire et copie recto/verso à joindre avec ce courrier) :

Délivrée le: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_ à .....

Réserve ..... emplacement(s) de 5 m

Ci-joint un chèque de ..... euros (10€ l'emplacement) à l'ordre de :

Association én Oberbronn Culture et Patrimoine

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usages (Article L 310-2 du Code de Commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année 2022 (Article R 321-9 du Code Pénal)

Atteste sur l'honneur que la nature des objets à vendre ou à échanger est régulière et avoir pris connaissance du règlement.

Fait à : .....

le.....

Signature :



# CLUB VOSGIEN

Oberbronn

**Fête champêtre du 1<sup>er</sup> MAI**

*à la "Grünschaft"\**

*à partir de 11h30*

*organisée par le Club Vosgien Oberbronn*

*petite restauration sur place*

*sous chapiteau*

*\* route forestière Daumen-Linsenthal en forêt domaniale de Niederbronn-les-Bains*



én Oberbronn  
Culture et Patrimoine

L'association diversifie ses activités culturelles

Après le tricot et la couture :

## place à la photographie

L'Objet de cette activité est de favoriser les rencontres amicales entre photographes amateurs ou novices désireux d'échanger idées et connaissances dans tous les domaines de l'activité photographique et d'offrir à ses membres la possibilité de travailler, de comparer et de discuter du résultat de leurs travaux. Ceci afin de s'initier ou approfondir de nouvelles techniques, cultiver un mode d'expression artistique ou perfectionner une maîtrise, tant à la prise de vue, qu'au post-traitement.

Si vous possédez un appareil photo (pas de téléphone portable) et que vous avez envie de sortir du mode « tout automatique », soyez les bienvenus.

**La première rencontre aura lieu le 13 avril à 19h00, à la MJC à l'arrière de la mairie, avec votre appareil photo.**



## PROCHAINES COLLECTES

### NIEDERBRONN LES BAINS

LE MOULIN 9

Le lundi 23 mai de 16h à 19h30

### GUMBRECHTSHOFFEN

SALLE DES FETES

7 RUE PRINCIPALE

67110 GUMBRECHTSHOFFEN

Le lundi 02 mai de 16h30 à 20h

RÉSERVES FAIBLES



Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal, il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent à l'adresse : [mairie.oberbronn@laregie.fr](mailto:mairie.oberbronn@laregie.fr)

Directeur de la publication : Patrick Bettinger Mise en page : Jean Levatic

Crédit photos : Ernest Barth, Pixabay, Pexel